

Pour en savoir plus

FRAPNA Haute-Savoie

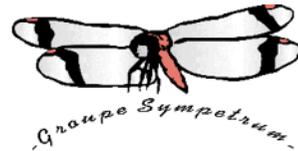
Marie Lamouille-Hébert
Chargée de mission Eau et milieux aquatiques
04-50-67-16-18
marie.hebert@frapna.org

Accompagnée de :

Maxime Bouclier
Adeline Rebourg



Partenaires techniques



Partenaires financiers



Conforme aux objectifs d'acquisition de connaissances du Plan national d'actions en faveur des Odonates (2011-2015)

Plan National d'Actions
en faveur des Odonates



L'Agrion de Mercure en Haute-Savoie

La France et l'Espagne comptent les plus gros foyers de populations d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*). C'est une espèce qui est strictement protégée en France et en Europe. Elle est inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore et de la Convention de Berne et également protégée au titre de l'article 3 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des espèces protégées sur l'ensemble du territoire français et des modalités de leur protection.

Depuis 2014, sur la liste rouge des libellules de la région Rhône-Alpes, *Coenagrion mercuriale* apparaît comme à faible risque mais est classé sur la liste Orange (espèce à surveiller) comme indicateur. La région Rhône-Alpes compte parmi celles qui possèdent les plus forts effectifs.

A ce jour, seulement six stations d'Agrion de Mercure sont connues sur le département. Selon la liste d'alerte (2013) de Haute-Savoie, cette espèce est menacée (ce qui équivaut à la catégorie EN).

Photographie : Alexandre Guillemot





Reconnaissance de l'Agrion de Mercure mâle



Photographie :
Alexandre Guillemot

Dessin en forme de
casque de Viking

Les herbes aquatiques utilisées pour la ponte

Le plus souvent, l'Agrion de Mercure se retrouve dans des milieux caractérisés par deux plantes aquatiques, à savoir, la Berle dressé (*Berula erecta*) et l'Ache faux cresson (*Apium nodiflorum*).

L'Ache faux cresson est une espèce présente sur la liste rouge floristique de Haute-Savoie et est considérée comme vulnérable (Inventaire de la flore rare et menacée de Haute-Savoie, septembre 2011, Asters). A ce jour, seulement sept stations sont connues dans le département (dans la basse vallée de l'Arve et sur la commune de Massingy).

Le cycle de vie de l'Agrion de Mercure



Période de vie de larve :
2 ans

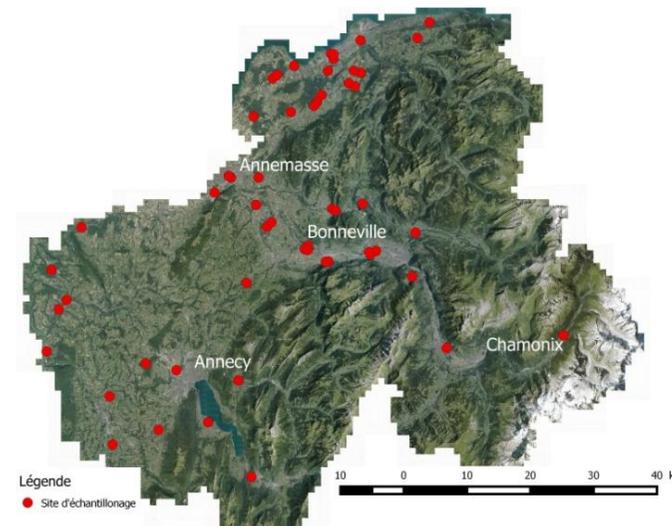
Période de vie de l'adulte : une dizaine de jours

Écllosion des œufs : 3 à 6
semaines après la ponte

Objectif de l'étude

L'Agrion de Mercure peut être utilisé pour valider ou évaluer la fonctionnalité écologique de la trame verte et bleue (TVB). Les populations importantes d'Agrion de Mercure sont indicatrices d'un milieu de grande qualité qui doit être alors conservé.

Ce projet a pour objectifs d'améliorer les connaissances sur l'espèce et ses cortèges floristiques et faunistiques associés, en impliquant les acteurs locaux dans sa préservation et sa reconquête.



Répartition des sites de prospection d'Agrion de Mercure dans le département de la Haute-Savoie pour l'année 2015

Protocole

Pour ce projet, une série d'inventaires d'herbiers aquatiques ainsi qu'un suivi des populations d'odonates vont être réalisés. Pour les Odonates, nous utiliserons un protocole standardisé : le STELI (Suivi Temporel des Libellules) mis en place par un groupe d'experts (odonatologues, statisticiens et gestionnaires). Sur chaque site (une soixantaine sur le département),

trois passages par le même observateur seront effectués, et ce à moins de 15 jours d'intervalle, pendant la période favorable de vol, de mi-juin à fin juillet. Les sites ont été sélectionnés en fonction de la présence connue des plantes recherchées par l'Agrion de Mercure (*Berula erecta*, *Apium nodiflorum* et autres espèces).